



REGLEMENT & INFORMATIONS 2025



1/ EPREUVE

Le **COAST TO COAST** aura lieu les **samedi 23 et dimanche 24 aout 2025**. Il s'agit d'un trail en deux étapes, une traversée de **Touho à Koné** par la chaîne centrale. C'est un trail en équipe de **3 personnes**.

Un seul parcours en linéaire: environ 17km premier jour via le GR nord : de la tribu de Tiwaé à Touho à la tribu de Pombéï à Touho et autour de 22km le deuxième jour : un parcours inédit entre Pombéï et le tribu de Bopope à Koné. Les parcours et profils sont disponibles sur notre site internet www.challenge-org.nc.

2/ COMPOSITION DES EQUIPES

Le **COAST TO COAST** se court par équipes de **3 personnes** avec au minimum une femme dans l'équipe pour faire partie des équipes récompensées.

Les équipes de 3 hommes sont autorisées à s'inscrire mais elles ne seront pas récompensées et ne pourront donc pas prétendre à la victoire, ni au podium.

3/DEROULEMENT

Chaque équipe est attendue à la tribu de Tiwaé à Touho le vendredi soir pour le retrait des dossards et la vérification du matériel obligatoire. Pour participer chaque équipe à le choix entre (à choisir au moment de l'inscription) :

- **OPTION 1 : Choisir l'assistance Challenge** proposée par nos soins. Des camions achemineront les bagages sur les deux jours. Les coureurs pourront rejoindre Tiwaé le



vendredi soir grâce à des bus partant de la tribu de Bopope. Le parking sera organisé sur le terrain de foot de la tribu qui sera surveillé tout le week-end. L'horaire de la navette de bus sera à choisir au moment de l'inscription : Convocation à 16H ou à 19h. **Les participants ayant choisi cette option récupéreront leur voiture à leur arrivée à Bopope.**

- **OPTION 2 : Venir avec un assistant avec son propre véhicule.** Les repas de l'assistant pourront être réservés en option payante en ligne sur [challenge-org.nc](https://www.challenge-org.nc). **ATTENTION : Un SEUL assistant est autorisé par équipe.** L'assistant pourra ainsi acheminer les affaires des concurrents sur les lieux d'arrivée du samedi et du dimanche.

Pour des raisons de logistique et de place en tribu, **chaque équipe** utilisant un assistant et son véhicule personnel (option 2) **doit s'organiser pour n'avoir qu'UNE SEULE voiture.** La plaque d'immatriculation et le modèle du véhicule devront être indiqués lors de l'inscription (ceci pourra être modifié par l'équipe jusqu'à la clôture des inscriptions).

Pour les équipes ayant choisi de souscrire à l'assistance de l'organisateur. Le rendez-vous sera fixé à la tribu de Bopoe le vendredi 22 aout où les véhicules resteront garés et surveillés pendant les deux jours. Les équipes se rendront en bus jusqu'à Tiwaé. Deux horaires de bus possibles, à choisir au moment de l'inscription : **convocation à 16h ou 19h.** Des camions achemineront vos bagages le vendredi à Tiwaé, les déplaceront de Tiwaé à Pombéï le samedi puis les ramèneront à Bopope le dimanche. **Pour des raisons de logistique, nous limitons les bagages à un sac de 100L (non fourni) par concurrent + deux tentes par équipe.**

Le **départ du J1** sera donné samedi 23 aout de la tribu de Tiwaé à **7h30**

Le **départ du J2** sera donné le dimanche 24 aout depuis la tribu de Pombéï à **6h30.**

4 / DROITS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font en ligne sur <https://www.challenge-org.nc> (paiement par carte bancaire) via la plateforme Njuko ou à notre point de vente physique : le magasin **Terre de Running au Quartier Latin** (paiement en espèces ou chèque uniquement).

Pour valider son inscription, chaque équipe doit payer le montant relatif à la course et à l'option choisie.

Chaque membre de l'équipe doit fournir OBLIGATOIREMENT un **certificat médical** :

- Une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la



date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées);

- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :

- o Fédération des clubs de la défense (FCD),
- o Fédération française du sport adapté (FFSA),
- o Fédération française handisport (FFH),
- o Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
- o Fédération sportive des ASPTT,
- o Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
- o Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
- o Union française des oeuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP);

- ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Tous les certificats médicaux et licences sportives seront vérifiés individuellement.

Pour des raisons logistique et de sécurité, les places sont limitées à 100 équipes.

L'inscription est considérée comme définitive lorsque chaque membre de l'équipe a rempli l'ensemble des obligations précédentes.

TARIFS

- **Coût pour une équipe**, incluant l'inscription au trail, les droits de camping en tribu, les dîners du vendredi et du samedi soirs, le déjeuner du dimanche midi et les parkings :
 - ➔ **48 000 F XPF/équipe**
- **Les frais de service** incluant les frais de dossier, la TGC et les frais bancaires s'élèvent à :
 - o **3 360 F XPF par équipe jusqu'au 11 aout**
 - o **6 240F XPF par équipe du 11 aout au 18 aout**
- **Option assistance Challenge (Option1)**, incluant le bus du vendredi soir (entre Bopoe à koné et Tiwaé à Touho), l'acheminement des bagages pour les deux jours : **10 000 F pour l'équipe**



- **Option repas + camping pour l'assistant de l'équipe (Option2)**, incluant les droits de camping et les parkings en tribu les dîners du vendredi et du samedi soirs,, le déjeuner du dimanche midi : **10 000 F**

- Les petits-déjeuners du samedi matin et du dimanche matin sont en options à réserver en ligne mais à payer sur place directement à la tribu.

Les inscriptions sont ouvertes du 17 Juin au 18 aout à 23H59 (dans la limite des places disponibles : 100 équipes).

5/ CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au **COAST TO COAST** est ouverte aux hommes et aux femmes né.e.s en 2007 ou avant (catégorie Espoirs FFA).

De plus, pour leur propre sécurité, la participation des femmes enceintes n'est pas autorisée. En validant l'inscription, les participantes attestent qu'elles ne sont pas enceintes.

Pour votre sécurité, du **matériel obligatoire** sera demandé pour la course. Vous devez l'avoir sur vous **pendant toute la durée de la course et le présenter en cas de demande de l'organisation**, sous peine de disqualification. Il sera vérifié à votre arrivée à Tiwaé vendredi, avant de vous attribuer vos dossards. Il pourra également vous être demandé **à tout moment de la course** :

- **Des chaussures fermées**
- **Une réserve d'eau d'1,5 L au minimum dans un sac par participant**
- **Un couvre-chef (buff, casquette, chapeau) par participant**
- **Un gobelet ou un autre contenant par participant (aucun gobelet jetable ne sera donné sur les PC)**
- **Un sifflet par équipe**
- **Une couverture de survie par équipe**
- **Un téléphone allumé et chargé par équipe (numéro à communiquer à l'organisation)**
- **Un petit kit médical (1 désinfectant type Biseptine ou bétadine, une bande élastique adhésive permettant de faire un bandage ou un strapping (mini 100 cm x 6 cm)**

- **Chaque concurrent devra avoir sur lui de quoi se nourrir durant le parcours afin d'être autonome et ne pas dépendre des points de contrôle.**

Matériel obligatoire supplémentaire pour les équipes utilisant la logistique fournie par l'organisation :



- un sac de 100l maximum par personne marqué au numéro de l'équipe
- deux tentes par équipe (au maximum) marquée au numéro de l'équipe

Ce dernier matériel sera contrôlé à La Foa (hippodrome) le vendredi soir

Nous vous recommandons également de prendre de la crème solaire, un K-way et tous vos éléments de course habituels. Chaque jour vous trouverez sur le parcours des points de contrôle avec de l'eau : 3 le premier jour et 2 le deuxième jour. **Ces points sont des points de sécurité et non de ravitaillement et ne pourront pas suppléer à vos manques de nourriture.**

Par ailleurs, afin de respecter l'environnement, nous vous demandons de **ne pas jeter vos déchets dans la nature** mais de les garder dans vos sacs jusqu'au **PC suivant ou à l'arrivée** et de les mettre dans les **poubelles prévues à cet effet**. Soyez vigilants à **bien fermer vos sacs** pour ne pas que les déchets s'envolent lorsque vous courez.

Les conditions du raid peuvent être difficiles (vent, froid, pluie, galets glissants, etc.). Un bon entraînement est nécessaire.

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à l'évènement sous leur propre et exclusive responsabilité. Les participants déclarent avoir les conditions physiques et médicales suffisantes et appropriées pour marcher ou courir, à l'allure de leur choix, sur le parcours et sur les deux jours.

- Barrières horaires

La philosophie du **COAST TO COAST** est d'emmener tous les participants au bout de l'épreuve, il y aura donc une barrière horaire uniquement en cas de vitesse de progression inférieure à 4km/h. Les lieux d'application de cette barrière vous seront indiqués sur les documents de course. Le **COAST TO COAST** reste une épreuve sportive, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit, à tout moment, d'interdire à une équipe de poursuivre la course (nuit, fatigue excessive, etc.).

La participation au **COAST TO COAST** entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'éthique de l'évènement.

- Condition médicale

Chaque membre de l'équipe doit fournir un **certificat médical. (voir paragraphe 3)**

J'accepte les présentes règles de course et accepte de participer sous mon entière responsabilité. Je renonce à toute poursuite contre les organisateurs de l'évènement ou ses sponsors.



- Sécurité et assistance médicale

Les postes de secours, implantés à divers points des parcours, sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation.

Les secouristes sont habilités à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les participants qu'ils jugeront en danger.

Tout participant faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

Pour faire appel aux secours, un participant peut :

- se présenter à un **poste de secours**,
- appeler le **numéro d'urgence indiqué sur le dossard**
- faire appeler le **numéro d'urgence** par une personne de son équipe.

Chaque participant a **l'obligation de porter assistance à toute personne en danger**, que ce soit un membre de son équipe ou non, et de prévenir les secours.

En cas de nécessité, pour des raisons allant toujours dans l'intérêt de la personne secourue, il sera fait appel aux secours qui prendront, à ce moment-là, la direction des opérations et mettront en œuvre tous les moyens appropriés, y compris hélicoptères. Les frais résultant de l'emploi de ces moyens exceptionnels seront supportés par la personne secourue qui devra également assurer son retour du point où elle aura été évacuée. Il est du seul ressort du participant de constituer et présenter un dossier à son assurance personnelle dans le délai imparti.

Le numéro d'urgence est le **97 34 88**.

Il est strictement **interdit de s'éloigner des chemins balisés** quelle qu'en soit la raison. Toute équipe qui s'éloigne volontairement du chemin balisé n'est plus sous la responsabilité de l'organisation.

Il est également **interdit de couper un sentier**, afin d'éviter l'érosion et la dégradation des sites naturels.

Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque équipe devra se conformer aux règles de sécurité imposées par l'organisateur, et sera seule responsable d'un éventuel manquement à ces règles.

- Postes de contrôle

Un contrôle peut être effectué à tout poste. Vos dossards devront être en tout temps visibles sur votre tee-shirt au niveau du ventre (pas de dossard sur le camelback ou dans le dos, pas de lanières de sac devant le numéro). A ces postes et à l'arrivée, votre matériel obligatoire peut être vérifié.



Seuls les participants porteurs d'un dossard visible ont accès à la course
Les points de contrôle proposeront de l'eau et un peu de nourriture de secours. Il s'agit d'un raid en semi-autonomie. Chaque concurrent doit être autonome en nourriture lors de l'intégralité des étapes. Les postes de contrôle n'ayant vocation à ravitailler les coureurs essentiellement en eau.

- Abandon et rapatriement

Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une **course en EQUIPE** et que vous devez rester ensemble en tout temps. **L'équipe doit obligatoirement arriver complète à l'arrivée et au départ de chaque PC, et à l'arrivée de la course.** L'organisation se réserve le droit de **disqualifier** une équipe si les coéquipiers ne sont pas ensemble.

Sauf blessure, **un participant ne doit pas « abandonner » ailleurs que sur un point de contrôle.** Il doit alors **prévenir** le responsable de poste, qui lui indiquera comment retourner au village en toute sécurité, **et lui remettre son dossard.**

En cas **d'abandon par une personne** de l'équipe, les deux coéquipiers pourront **continuer la course** mais ne pourront **pas être classés.** Une **personne seule** ne pourra pas être autorisée à continuer la course. A l'issue de la première journée, 2 équipes ayant enregistré des abandons pourront « fusionner » si elles le souhaitent, **après avoir informé l'organisation** du changement d'équipe. Cette nouvelle équipe formée ne sera pas classée au classement final.

Toute personne ayant quitté le raid avant de l'avoir terminé et sans en aviser **l'organisateur,** devra assumer les éventuels frais de recherche engendrés par sa disparition.

- Annulation / Remboursement

Si vous souhaitez **annuler** votre participation au **COAST TO COAST,** pour vous faire rembourser votre inscription (7% frais bancaires), vous avez **jusqu'au lundi 18 aout à minuit,** pour nous le signaler **par mail.** Toute demande est à adresser uniquement à l'adresse contact@challenge-org.nc. Merci de préciser dans le mail vos coordonnées, votre n° de billet et/ou n° de commande.

- Assurance individuelle

Elle n'est pas obligatoire, mais nous conseillons fortement aux concurrents d'en souscrire une auprès de leur compagnie d'assurance.

- Dommage matériel

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte, etc.) subis par les biens personnels des participants, et ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur



équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

- Sponsoring

Les équipes de coureurs sont autorisées à être sponsorisées par l'entreprise de leur choix sur toute la durée du **COAST TO COAST**. Le sponsor peut être visible sur l'intégralité de leurs affaires personnelles (tenue, tente, sac...) mais ne pourra pas entrer en concurrence avec les sponsors de la course. Ainsi les oriflammes/banderoles et autres PLV de sponsors personnels seront interdites sur les différents sites de la course.

6/ MODIFICATION/ANNULATION DU RAID

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'annuler et/ou d'arrêter l'épreuve en cours.

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météorologiques trop défavorables (importantes quantités de pluie, fort risque orageux, etc.), le raid sera annulé.

En cas d'annulation avant le départ ou en cas d'interruption du raid, pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué.

Le parcours et les profils de la course sont visibles sur le site de Challenge Organisation (<http://www.challenge-org.nc/>)

7/ REMISE DES PRIX

Elle aura lieu à l'issue de la course le dimanche.

Les trois premières équipes au classement cumulé des 2 jours seront récompensées ainsi que la première équipe 100% féminine.

Attention : Les équipes composées de trois hommes sont autorisées et seront chronométrées mais elles ne pourront pas prétendre aux récompenses.

Par contre et pour rester dans l'esprit de partage et d'échange avec les populations, chaque concurrent sera récompensé à l'issue de la 2^{ème} journée par un panier tressé garni préparé par des locaux avec des produits locaux et non pas des produits manufacturés venus d'ailleurs.



8/ PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le **COAST TO COAST** s'efforce de réduire au maximum son empreinte sur l'environnement. Cela passe notamment par la réduction des déchets sur l'ensemble des épreuves.

- Chaque participant devra être muni d'une gourde ou de son propre gobelet qui pourra être rempli aux ravitaillements (aucune bouteille ni gobelet ne sera distribué).
- Aucune boisson hygiénique en contenant plastique ou aluminium ne sera distribuée à l'arrivée. Des boissons en grand contenant re-remplissable vous seront proposées dans des éco-cups (Sirop, boisson d'effort et eau)

Les coureurs ne doivent en aucun cas dénaturer l'environnement dans lequel ils évoluent. Leurs déchets sont à conserver jusqu'à l'arrivée. Vous profitez de parcours magnifiques : aidez-nous à les conserver !!!

9/ IMAGE

Par sa participation au **COAST TO COAST** chaque concurrent autorise expressément l'organisateur et ses ayants droit à utiliser, ou faire utiliser, ou reproduire, ou faire reproduire, son nom, son image, sa voix dans le cadre du **COAST TO COAST** en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

La participation au COAST TO COAST implique l'acceptation, sans dérogation, par chaque concurrent de ce présent règlement.

10/ RENSEIGNEMENTS

Challenge Organisation :

3 Impasse UITOE, RP plage de Magenta

BP 9131 - 98 807 Nouméa

Tél : 25 35 11

Web: www.challenge-org.nc / email : contact@challenge-org.nc